



Chamonix, le 19 décembre 2018

Madame, Monsieur,

L'occasion nous est donnée de débattre ensemble de notre «Projet d'Aménagement et de Développement Durables» (P.A.D.D.).

Ce document * constituera la base du prochain Plan Local d'Urbanisme qui fixera pour une dizaine d'années les règles de l'aménagement équilibré de notre commune. Compte tenu de son importance, il me paraît indispensable que ce projet, préparé avec le conseil municipal et communautaire, puisse être partagé, débattu et discuté avec le plus grand nombre des habitants de notre commune avant d'être finalisé : c'est pourquoi nous lançons, assistés par une agence spécialisée, une concertation élargie et approfondie jusqu'à la fin février 2019.

Car les enjeux sont énormes : maintien de notre population permanente et conditions d'accès à un logement abordable, fréquentation touristique, économie locale et équipements publics, préservation de la biodiversité et de notre patrimoine culturel, réchauffement climatique et actions environnementales, transports et énergie dans l'habitat... Tous les sujets doivent être sur la table!

Dans les semaines qui viennent, plusieurs d'entre vous seront contactés et interrogés par l'agence sous forme de vidéo-interview sur leurs attentes prioritaires dans le cadre de l'émergence de ce Projet d'Aménagement préparatoire au P.L.U. Une plateforme participative sera activée entre le 1er et le 31 janvier pour vous permettre de répondre à une enquête en ligne et de faire part de vos propositions diverses de nature à alimenter le débat et garantir un avenir durable et équilibré à notre commune.

Vous serez également (cf. calendrier au verso) invités à participer activement à des réunions, générales ou thématiques réparties sur janvier et février.

Si nous n'imaginons pas notre Vallée demain, personne ne le fera à notre place! Ou plutôt si, tout le monde : ministères, administrations, préfectures, investisseurs, voire spéculateurs, ...chacun a son projet pour la vallée de Chamonix-Mont-Blanc!

C'est convaincus que **le futur de Chamonix ne se construira pas sans vous** que nous vous incitons à participer activement aux différents volets de la concertation collective des prochaines semaines.

Comptant sur votre mobilisation, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes sincères remerciements anticipés.

Éric Fournier maire de Chamonix-Mont-Blanc président de la communauté de communes

* Le « Projet d'Aménagement et de Développement Durable » (PADD) s'organise autour de 3 grands enjeux : enjeu social, qui comprend notamment la nécessité de maintenir la population permanente ; enjeu économique, qui intègre les conditions d'un développement maîtrisé des activités, principalement touristiques ; enjeu environnemental, qui recense les richesses du patrimoine naturel et culturel à préserver.

CALENDRIER DE LA CONCERTATION

- ➤ 3 REUNIONS PUBLIQUES présentation des enjeux
- mercredi 23 janvier à 18h30 salle communale d'Argentière
- vendredi 25 janvier à 18h30 MJC des Pèlerins (gare des glaciers)
- mercredi 30 janvier à 18h30 salle du Bicentenaire
 - ➤ 3 ATELIERS THEMATIQUES- au Majestic
- mardi 5 février 14h30/16h : économie et tourisme
- lundi 11 février 18h30/20h : logement et équipements publics
- mercredi 13 février 18h30/20h : environnement et biodiversité
 - ➤ Une réunion de restitution et de bilan <u>le 26 février à 18h30 au</u> Majestic.
- + UNE PLATEFORME PARTICIPATIVE, accessible du 1er au 31 janvier Chamonix demain, sur le lien suivant : https://ditesnoustout.fr/chamonixPADD/ pour recueillir vos avis et contributions, complétée par :
- une adresse mail qui recevra toutes vos remarques sur la démarche : chamonixPADD@ditesnoustout.fr
- la réception possible de votre contribution par courrier à l'adresse de M le président de la communauté de communes -BP 91- 74400 Chamonix Mont-Blanc.